MÉTROPOLE EUROPÉENNE DE LILLE

Objectif 1 million d'arbres

→ Appel à Manifestation d'Intérêt

Aide financière pour les projets communaux de création de boisements à vocation écologique

lillemetropole.fr

Éric Skyronka
Président de la Métropole Européenne de Lille

Jean-François Legrand
Vice Président GEMAPI - Agriculture - Espaces naturels - Stratégie reboisement

ÉDITO

Face à l'urgence climatique et à l'érosion de la biodiversité, la Métropole Européenne de Lille a fait le choix d'une action résolue et collective. L'objectif de planter un million d'arbres d'ici 2035 traduit notre ambition commune : transformer durablement notre territoire pour le rendre plus résilient, plus respirable et plus agréable à vivre.

Les communes métropolitaines sont au cœur de cette dynamique. Leur engagement quotidien, leur connaissance fine des espaces et des besoins des habitants sont des leviers essentiels de réussite. C'est pourquoi la MEL renforce son accompagnement à travers un dispositif de soutien dédié à la création de boisements d'intérêt écologique.

Ensemble, nous faisons de l'arbre un pilier de notre avenir commun.

ATTENTION

Le présent dossier de candidature vaut pour la demande d'aide à la création de boisements d'intérêt écologique.

INFORMATIONS ESSENTIELLES

→ Les communes ont jusqu'au **15 juillet 2026** pour **déposer leur candidature** dans le cadre de l'appel à projets « 1 million d'arbres ».

→ Chaque collectivité peut proposer un ou plusieurs projets de plantation et bénéficier d'un accompagnement financier pouvant aller **jusqu'à 30 000 € par projet.**

→ Pour être éligibles, les projets devront permettre la création d'un boisement d'au moins **1 000 m²**, qu'il soit réalisé sur un seul site ou réparti sur plusieurs espaces proches les uns des autres.

→ **Les lauréats** seront annoncés en **octobre 2026.**

→ L'ensemble des informations relatives au dispositif ainsi qu'aux modalités de candidature sont dans le règlement en pièce jointe.

→ Pour toute question ou demande d'accompagnement :
biodiversite@lillemetropole.fr

INFORMATIONS GÉNÉRALES

Nom de la commune

MARQUETTE LEZ LILLE

Nom du Maire ou de l'Élu en charge de la thématique

LEGRAND Dominique

Référent technique du dossier (Nom/Prénom)

VARLET Sandrine

Fonction

Responsable Transition Ecologique

Numéro de téléphone

0320145100

Adresse mail

s.varlet@marquettelezlille.fr

Intitulé du projet concerné par la demande

1 million d'arbres pour 2035 - Projet de la Becquerelle - MARQUETTE LEZ LILLE

PARTICIPANTS ÉLIGIBLES

→ Bénéficiaires

Les communes du territoire de la Métropole Européenne de Lille portant un projet de plantation d'arbres et d'arbustes sur du foncier dont elles ont la gestion.
Les projets présentés doivent contribuer à :
- créer et renforcer les corridors écologiques du territoire métropolitain ;
- conforter la biodiversité.

→Modalités de l'aide

L'ensemble des critères de sélection, des dépenses éligibles et des modalités de versement sont détaillés dans le règlement de l'aide, joint au présent dossier de candidature.

DESCRIPTION DU PROJET

Veuillez décrire dans ce cadre le projet complet porté par la commune.

→ Description générale du projet

La Ville de Marquette-lez-Lille est engagée depuis plusieurs années dans une politique ambitieuse de préservation et de développement de la biodiversité, de lutte contre les effets du changement climatique et de renforcement de la trame verte, bleue et noire sur son territoire.

Dans ce cadre, la Ville souhaite répondre à l'Appel à Manifestation d'Intérêt « 1 million d'arbres pour 2035 » porté par la Métropole Européenne de Lille, en proposant un projet de plantations sur le site du parc et de la Ferme de la Becquerelle.

Le projet consiste à créer plusieurs linéaires de haies champêtres diversifiées, des bosquets arbustifs ainsi que des plantations d'arbres de haut jet afin de renforcer les continuités écologiques, booster la biodiversité locale, améliorer le paysage rural, participer à la séquestration du carbone et créer des îlots de fraicheur.
Le site présente plusieurs secteurs propices à la mise en œuvre de plantations :

- Linéaires de limites parcellaires permettant l'implantation de haies bocagères,
- Secteurs ouverts favorables à la plantation d'arbres de haut jet

→ Numéro(s) de parcelle(s). Classement au PLU. Éléments naturels à proximités.

B996, propriété Ville (8999 m²)
B997, propriété Ville (11737m²)
B4409, propriété Marignan, rétrocession à la Ville en cours, gestion Ville (9979 m²)

→ Description technique des plantations : typologies de plantation détaillées

(possibilité dans un projet de prévoir plusieurs types de plantations).

- **Nature de plantation n°1** (exemple haie, verger, bosquet…), longueur ou surface, densité, protection, paillage, tuteurage…

HAIE CHAMPETRE
Cette haie sera composée d'arbustes locaux, sur 3 rangs plantés en quinconce, pour créer une haie champêtre diversifiée proposant gite et couvert à la faune locale (insectes, micromammifères et oiseaux notamment) et permettant également de créer une zone tampon entre les parcelles privées (fonds de jardins) et la propriété de la Ville

plantation de 3 rangs –interrang80cm –interplant1m soit 420 plants –paillage sur 3m de large

- **Nature de plantation n°2** (exemple haie, verger, bosquet…), longueur ou surface, densité, protection, paillage, tuteurage…

BOSQUETS ARBUSTIFS
Cinq zones de plantation de bosquets arbustifs diversifiés, locaux, sélectionnés pour leur adaptation aux conditions locales et leur rôle pour la faune et la flore locale seront installées dans l'enceinte du parc, tout en respectant les usages et la sécurité du site (pas d'entrave à la visibilité notamment).

Plantation en mélange aléatoire de 1,5 arbustes au m2 (975 plants) + 1 arbres 1,5m/2m tuteurés tout les 16m2 (15+3+21)

- **Nature de plantation n°3** (exemple haie, verger, bosquet…), longueur ou surface, densité, protection, paillage, tuteurage…

ARBRES DE HAUTE TIGE
Cinq arbres de haute tige seront plantés dans le parc, apportant notamment de l'ombre sur les équipements et installations déjà sur site (aire de jeu, tennis de table, pétanque, zone de picnic, …); Les autres individus seront intégrés dans la haie, créant plusieurs strates végétalisées, point d'attraction pour la faune locale

5 Arbres seuls équidistance 15m minimum

→ Liste des fournitures, nombre de végétaux avec gabarits et prestations

**Dans le tableau disponible en annexe et au lien suivant,
à compléter selon le projet et à rendre avec le dossier de candidature.**

→ Plan de plantation

Uilisez une photo aérienne (via MELMAP ou GoogleMaps) avec visualisation des parcelles cadastrales : localisation et délimitation des unités de plantation.

Exemple de plan où les quatre unités de plantation sont représentées

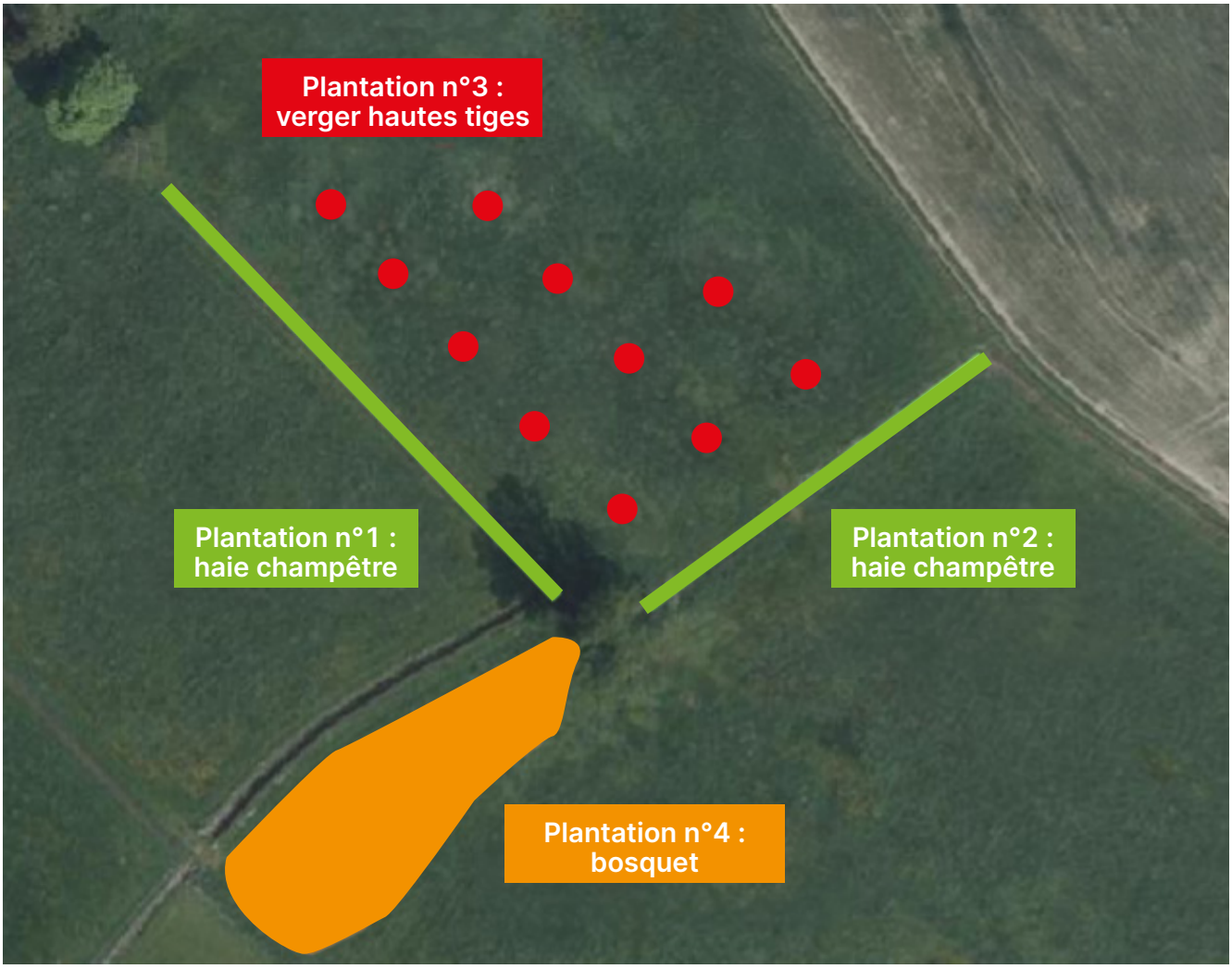

8

→ **Votre plan de plantation**

Uilisez une photo aérienne (via MELMAP ou GoogleMaps) avec visualisation des parcelles cadastrales : localisation et délimitation des unités de plantation.

→ Acteurs impliqués : autres financeurs, aide à la conception, mobilisation de la société civile...

Beeforest
La Ville envisage de s'appuyer sur l'expertise de beeforest pour :

- la conception des plantations,
- l'accompagnement technique,
- l'animation pédagogique,
- le suivi de reprise des végétaux.

Lesaffre et ILEO
Lesaffre et ILEO participent :
- au financement du projet,
- à l'organisation de chantiers participatifs,
- à la mobilisation de ses collaborateurs.

Établissements scolaires

Les écoles de la commune seront associées à plusieurs temps de mise en œuvre du projet afin de renforcer la sensibilisation des jeunes générations aux enjeux de biodiversité (sensibilisation en classe et plantation participative)

→ Plan de gestion envisagé : fréquence et typologie des interventions envisagées (tailles, coupes, paillage...)

Le paillage en couches assez épaisses et les amendements en engrais naturels (compost), assureront une reprise maximale des sujets plantés.
Année 1 : Arrosage et désherbage par un prestataire extérieur + chantier participatif avec animation IN SITU
L'eau de pluie sera priorisée (utilisation des cuves enterrées de la Ville)
Années suivantes : Les plantations sont pensées pour nécessiter moins d'eau et d'entretien (choix des espèces, mélanges des variétés) pour s'approcher au maximum de la typologie type
La taille et l'entretien des arbustes et arbres entrera ensuite dans le plan de gestion de la ville (taille de formation avec port libre pour guider la croissance des arbres et arbustes. taille sélective, peu d'intervention sur la hauteur des individus. Fréquence tous les 2 ans (sauf nécessité)
La mobilisation en chantier participatif pourra être envisagée, mais avec un encadrement spécifique adapté.

CALENDRIER DU PROJET

Mobilisation des différents acteurs, réalisation des plantations, des autres travaux éventuels.

Le tableau ci-dessous est proposé à titre d'exemple, la commune candidate devra adapter les catégories à son projet.

Phase du projet	Actions détaillées	Acteurs impliqués	Période (mois/année)	Durée estimée
Gouvernance et lancement	Mise en place comité de pilotage, réunions de lancement	- Commune - Partenaires - Maîtres d'œuvre		
Concertation Mobilisation	Consultation habitants, associations, acteurs locaux	- Commune - Citoyens - Associations		
Etudes préalables	Diagnostic site, études techniques, sols, biodiversité	- Bureau d'études - Commune		
Conception du projet	Plans d'aménagement, choix essences, validation technique	- Paysagistes - Commune		
Autorisations administratives	Dossiers réglementaires, validation préfectorale si besoin	- Commune - Services de l'État		
Préparation du site	Débroussaillage, terrassement, préparation des sols	- Entreprises travaux		
Achat Production des végétaux	Commande plants, pépinières, logistique	- Pépiniéristes - Commune		
Travaux d'aménagement	Infrastructures, irrigation, cheminements	- Entreprises travaux		
Plantation	Mise en terre des végétaux	- Commune - Entreprises - Bénévoles		
Actions participatives	Chantiers citoyens, sensibilisation	- Commune - Associations		
Entretien initial	Arrosage, remplacement plants, suivi de reprise	- Commune - Prestataires		
Suivi et évaluation	Indicateurs écologiques, rapports, ajustements	- Commune - Bureaux d'études		

→ Votre calendrier du projet à compléter

Phase du projet	Actions détaillées	Acteurs impliqués	Période (mois/année)	Durée estimée
Gouvernance et lancement	Appropriation de l'AMI, repérage des sites potentiels, préparation des éléments	Direction des services techniques (urbanisme, esp vert,), Direction Générale des Services		
Concertation Mobilisation	Information et mobilisation de(s) écoles(s) et entreprises partenaires financeurs	Financeur complémentaire : Département ? (pas mobilisé à ce jour)	entre octobre et janvier 2027	
Etudes préalables	Analyse du sol, visite	Beeforest et ville		
Conception du projet	Appropriation de l'AMI, repérage des sites potentiels, préparation des éléments de	Financeur complémentaire : Département ? (pas mobilisé à ce jour)		
Autorisations administratives	DT DICT	Beeforest et Ville	2 mois avant les plantations	
Préparation du site	Piquetage, débroussaillage	Beeforest	1 mois avant les plantations	
Achat Production des végétaux		Beeforest	1 mois avant les plantations	
Travaux d'aménagement	Décompactage, nivellement, conception des fosses, amendement	Beeforest	1 mois à 15 jours avant les plantations	
Plantation	Plantation des 5 arbres de haute tige Plantation de la haie Plantation des	Beeforest et fournisseurs Chantier participatif	2027 (idéalement 1er trimestre, sinon	
Actions participatives	Sensibilisation en classe Plantation participatives avec les		2027	
Entretien initial	Arrosage et désherbage, 1ère année	Beeforest sous forme de chantier participatif Service Espace verts	2028	
Suivi et évaluation	dès la seconde année	Beeforest sous forme de chantier participatif Service Espace verts	2028 et après	

PLAN DE FINANCEMENT PRÉVISIONNEL

Commune	MARQUETTE LEZ LILLE
Exercice(s)	2027
Investissement subventionné	
Montant prévisionnel du fonds de concours	

DÉPENSES (montants HT)		**RECETTES (montants HT)**	
NATURE DES DÉPENSES	**PRÉVISION** estimation avant l'appel d'offre	**NATURE DES RECETTES**	**PRÉVISION**
Prestations intellectuelles		Subventions : MEL, Etat (DSIL), Région, Département (ADVB), autres (préciser) MEL Autres financements	 12220 15000
Construction et réalisation de l'équipement	36662	Reste à charge pour la commune	9442
TOTAL	36662	**TOTAL**	36662

Certifié exact.

Fait le 13/07/2026

à MARQUETTE LEZ LILLE

BUDGET PRÉVISIONNEL DU PROJET

Veuillez joindre ou inscrire ici le plan de financement de votre projet.
Veillez notamment à indiquer toutes les autres sources de financement sollicitées.

Pour information, le Département du Nord peut soutenir les projets communaux via son dispositif « Plantation et Renaturation ».
Veuillez également joindre l'ensemble des devis validés et signés par la commune.
Les dépenses de travaux doivent être ventilées par poste.

Voir PJ

RÉCAPITULATIF DES PIÈCES À JOINDRE AU DOSSIER

- **Un courrier de candidature.**
- **L'acte décidant d'engager le projet.**
- **Le dossier de candidature dument complété et signé, comprenant :**
  - un plan de financement prévisionnel des dépenses et recettes du projet ;
  - un descriptif du projet : programme, plan de plantation, localisation ;
  - le tableau reprenant l'ensemble de la liste des fournitures liées au projet ;
  - l'ensemble des devis validés et signés par la commune, détaillés par postes ;
  - un calendrier prévisionnel détaillé du déroulement des travaux ;
  - une note de présentation du projet faisant ressortir l'intégration du projet dans le cadre de la politique métropolitaine.

MODALITÉS DE RÉPONSE

Les candidats souhaitant bénéficier d'une aide à l'implantation devront faire parvenir à la MEL le présent dossier complété ainsi que l'ensemble des pièces justificatives précisées en fin de dossier préférentiellement par voie électronique à l'adresse suivante : **biodiversite@lillemetropole.fr**

En cas d'impossibilité d'envoi par voie électronique, les dossiers pourront être envoyés par voie postale à l'adresse suivante :

Métropole Européenne de Lille
Monsieur le Président de la Métropole Européenne de Lille
Direction Nature Agriculture Environnement
Service Agriculture et Biodiversité
2 Boulevard des Cités Unies
CS 70043
59040 Lille Cedex

MÉTROPOLE EUROPÉENNE DE LILLE
2 boulevard des Cités Unies
CS 70043
59040 Lille Cedex
Tél : +33 (0)3 20 21 22 23
■ lillemetropole.fr